

« Le sioniste » : une cabale contre l'avocat de Boualem Sansal en Algérie

[BVvoltaire.fr/le-sioniste-une-cabale-contre-lavocat-de-boualem-sansal-en-algerie](https://www.bvvoltaire.fr/le-sioniste-une-cabale-contre-lavocat-de-boualem-sansal-en-algerie)

Clémence de Longraye 20 février 2025 Articles 20 février 2025



Presque 100 jours... Depuis le 16 novembre 2024, [Boualem Sansal est détenu en Algérie](#) pour une présumée atteinte à la sûreté de l'État. Atteint d'un cancer, l'écrivain de 80 ans n'a toujours pas pu rencontrer ni échanger avec son avocat français, Me François Zimeray, en dépit d'un accord franco-algérien qui permet aux avocats français de plaider en Algérie et à leurs homologues algériens de se rendre dans l'Hexagone. En effet, cela fait maintenant trois mois que son conseil tente d'obtenir un visa pour s'entretenir avec son client - en vain. Pire : ce 17 février, le journal [Marianne](#) nous apprend que Boualem Sansal a reçu, dans sa chambre de l'aile pénitentiaire de l'hôpital Mustafa, à Alger, la visite d'émissaires venus lui conseiller de prendre « *un autre avocat non juif* ». Ces hommes auraient ainsi expliqué à l'écrivain franco-algérien que le remplaçant non juif de Me Zimeray aurait plus de chances d'obtenir un visa pour le visiter. Une demande qui contrevient au droit de la défense, que Boualem Sansal a immédiatement rejetée. François Zimeray, quant à lui, confirme avoir toujours « [l'intention de défendre](#) » l'écrivain. L'avocat dénonce également la visite de ces émissaires. « *S'il était exact que Boualem Sansal a reçu des pressions, ce serait alors une atteinte inédite aux droits de la défense qui remettrait en cause la possibilité même d'un procès équitable* », s'inquiète-t-il, dans les colonnes de [Marianne](#).

« *C'est horrible et insupportable. Dans cette affaire, on sent bien qu'il y a une escalade*, réagit auprès de BV, Suzy Simon-Nicaise, présidente du Cercle algérien national et proche de Boualem Sansal. *C'est totalement indigne que le visa n'ait pas été délivré à Me Zimeray.* » Le comité de soutien de l'écrivain se dit également « [indigné](#) » par la situation. Des politiques français se sont, eux aussi, émus de ce refus des droits de la défense. Pour [Fabrice Leggeri, député au Parlement européen du Rassemblement national](#), « *exiger qu'un avocat soit "non juif" pour défendre Boualem Sansal est une ignominie antisémite d'un autre âge !* ». Éric Ciotti, de son côté, [écrit](#) : « *L'Algérie n'a pas seulement jeté dans ses geôles Boualem Sansal. Elle refuse aussi de traiter avec son avocat au motif qu'il est juif. Comment ne pas mépriser cet État-voyou ?* »



À ce sujet — [50 jours au secret : mais que fait donc la France pour libérer Boualem Sansal ?](#)

Insultes lancées contre Me Zimeray

Cette révélation de [Marianne](#) vient s'ajouter à l'odieuse cabale lancée contre Me François Zimeray dans la presse algérienne, depuis quelques jours. L'avocat mondialement reconnu, de confession juive, y est surnommé « *le sioniste* ». Un qualificatif qui sonne comme une insulte, dans cette presse proche du pouvoir. Dans le quotidien [El Khabar](#), accusé d'être « *proche du génocidaire Benjamin Netanyahu* », l'avocat est ainsi qualifié de « *raciste et fasciste* ». Le journal [Echorouk](#) affirme, par ailleurs, que «

ses demandes de visa seront rejetées compte tenu de ses positions controversées [...] car il est connu pour son soutien inconditionnel à l'entité sioniste ». Dans un autre article, il est présenté comme « un farouche défenseur du sionisme ». Or, dans une presse où l'antisionisme se confond de plus en plus avec l'antisémitisme, ces attaques ne sont pas sans conséquences et valent à l'avocat des menaces. Me François Zimeray, conscient de cette cabale lancée contre lui, « demande au procureur d'Alger de poursuivre les auteurs de propos antisémites à son égard, répandus dans la presse et certains réseaux sociaux en Algérie ».

Cet antisémitisme, sous couvert d'antisionisme, n'a rien de nouveau, en Algérie. Déjà, en juin 2024, Boualem Sansal, contacté par *BV*, nous expliquait qu'en Algérie, la « haine du Juif a été très largement remplacée par la haine des sionistes et des Israéliens. [...] Cette haine a une composante psychologique cachée que je crois forte, elle découle du différentiel en termes de développement entre le monde musulman et le monde juif. » Suzy Simon-Nicaise, contactée par *BV*, dénonce, quant elle, une « méthode du discrédit permanent chez les gouvernants algériens ». « D'abord, on a dit que Boualem [Sansal] est proche des milieux de la droite et de l'extrême droite pour le discréditer. Maintenant que cette attaque ne fonctionne plus, on dit que son avocat est un "sioniste"... », explique celle qui ne peut s'empêcher de voir dans cette méthode des « relents du passé qui font frémir ».

Alors que les attaques contre l'entourage de Boualem Sansal se multiplient, ses proches, à l'instar de Suzy Simon-Nicaise, s'inquiètent. « Boualem [Sansal] est malade. On ignore tout de sa détention. Que fait la France ? Je suis intimement persuadée que, malheureusement, rien n'est fait pour le libérer, ou alors seulement le strict minimum. Si la diplomatie française était active, on verrait des signes... »